

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 14/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S002109

Page : 1/6

Nom commercial :

HEMOSPAD

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

Nom du produit : **HEMOSPAD**
Utilisation : Solution astringente.

Responsable de la mise sur le marché :



DENTSPLY France SAS
4 rue M. Faraday
78180 Montigny le Bretonneux

Téléphone : +33 (0)1 30 14 77 77
Fax : +33 (0)1 30 14 77 00
Email : reception@dentsply-fr.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : INRS (France) : + 33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification européenne : Ce produit n'est pas réglementé selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes.

Principaux dangers pour l'homme et l'environnement : Produit non classé dangereux.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom ou nature chimique :

Substances dangereuses représentatives :

Composants ou impuretés apportant un danger	N°CAS	N°EINECS	Concentration	Classification
Eau purifiée			80.22 %	
Sulfate ferrique	10028-22-5	233-072-9	19.78 %	Xn / R22 R36/37

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 14/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S002109

Page : 2/6

Nom commercial :

HEMOSPAD

4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation :	Evacuer le patient de l'endroit contaminé et le mettre au repos dans un endroit bien aéré.
En cas d'ingestion :	Ne jamais faire vomir un malade inconscient, si les troubles persistent, consulter immédiatement un médecin.
En cas de contact avec la peau :	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé, laver à l'eau.
En cas de contact avec les yeux :	Laver immédiatement à l'eau et abondamment en maintenant les paupières écartées, consulter immédiatement un spécialiste.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :	Tous les agents d'extinction.
Feu inhabituel/dangers d'explosion :	-
Protection des intervenants :	Appareil respiratoire indépendant.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :	Port d'un appareil respiratoire de protection et port de lunettes.
Précautions pour la protection de l'environnement :	Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
Méthodes de nettoyage :	Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible ou éliminé. Eliminer conformément à la réglementation locale en vigueur.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :	Eviter tout contact avec les yeux, la peau.
Stockage :	Conserver dans son emballage d'origine dans un endroit sec et à une température de 5-25°C.
Matériaux utilisés pour l'emballage :	Verre.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 14/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S002109

Page : 3/6

Nom commercial :

HEMOSPAD

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle de l'exposition : Aucune précaution particulière en cas d'utilisation normale.

Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

N°CAS	VME – ppm	VME – mg/m ³	VLE – ppm	VLE – mg/m ³	Note	TMP N°	FT N°

Equipements de protection individuelle :

Protection respiratoire : Masque (Filtre type A)

Protection de la peau et du corps : Porter des équipements de protection adaptés aux produits chimiques (type 6).

Protection des mains : Gants en Nitrile.

Protection des yeux : Lunettes de protection à écran facial

Mesures générales de protection et d'hygiène : Mesures normales d'hygiène.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Liquide.

Couleur : Jaune pâle.

Odeur : Caractéristique.

pH : 11.2

- A l'état de livraison : -

- A la dilution d'emploi : -

Solubilité :

- Dans l'eau : Insoluble.

- Dans les solvants : Solvants organiques.

Coefficient de partage : -

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 14/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S002109

Page : 4/6

Nom commercial :

HEMOSPAD

Pression de vapeur :	-
Densité relative :	ca 0,92 g/cm3
Inflammation et explosion :	-
Point d'éclair en coupe fermée :	54°C
Température d'auto-inflammation :	-
Inflammabilité (solide, gaz) :	-
Dangers d'explosion :	-
Propriétés comburantes :	< 5 mbar
Autres données :	-
Viscosité :	-

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter :	-
Matières à éviter :	-
Produits de décomposition dangereux :	Oxydes de soufre.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :	-
Après contact avec la peau :	Irritation possible.
Après contact avec les yeux :	Irritation possible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 14/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S002109

Page : 5/6

Nom commercial :

HEMOSPAD

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Données sur les composants : -

Mobilité : Aucune donnée disponible.

Persistance/dégradabilité : Aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Description et manipulation des résidus : Contacter les autorités compétentes.

Méthodes d'élimination : Utiliser les techniques d'élimination ou d'incinération en accord avec la réglementation en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Règlement de transport :	ADR/RID/ADNR	IMDG/OMI	IATA/ICAO
Classe :	NON SOUMIS AUX PRESCRIPTIONS DES TRANSPORTS		
Etiquette(s) :			
Numéro ONU :			
Groupe d'emballage :			
Code danger :			
Code Quantité Limitée :			
Polluant marin			
Fiche sécurité :			
Avion passager et cargo :			
Instruction d'emballage :			
Avion cargo seulement :			
Instruction d'emballage :			
Libellé de transport :			

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 14/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S002109

Page : 6/6

Nom commercial :

HEMOSPAD

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.
A été aussi pris en compte la directive 2004/73/CE portant 29ème adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).

Classement de la préparation : Selon classification du fabricant.
Non classée.

Symboles : Aucun.

Risques particuliers attribués à la
préparation et conseils de prudence : Phrases R :
Aucune.

Phrases S :
Aucune.

« Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels »

Prescriptions nationales :

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de création : 24/01/2007
Date de révision : 14/09/2007

Phrases R des composants dangereux cités dans le chapitre 3 de la FDS :
R22 : Nocif par ingestion.
R36/37 : Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

Cette fiche est un complément des notices techniques mais elle ne les remplace pas. Les renseignements fournis sont donnés de bonne foi et sont basés sur nos connaissances du produit à la date reportée ci-dessus.

Toutefois, l'attention des utilisateurs est attirée sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Cette fiche ne dispense pas l'utilisateur d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prend donc, sous sa responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.